

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 JUILLET 2019

Protection sociale du personnel communal : décide, à l'**unanimité**, de participer au financement des contrats et règlements labellisés auxquels les agents choisissent de souscrire auprès de la CCMO, à hauteur de 25 % du montant des cotisations versées à cet organisme

Renouvellement de la ligne de trésorerie : approuve, à l'**unanimité**, le renouvellement de la ligne de trésorerie auprès du Crédit Agricole Brie Picardie pour un montant de 300 000 €.

Subvention à l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Noailles : décide, à l'**unanimité**, de verser une subvention de fonctionnement de 500€ et une subvention exceptionnelle de 400€ à l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Noailles.

Règlement de fonctionnement des services périscolaires et restauration : approuve, à l'**unanimité**, le règlement de fonctionnement des services périscolaires et restauration.

Transfert de la compétence « Maîtrise de la Demande en Energie et Energies Renouvelables (MDE/EnR) » au SE60 : approuve, à l'**unanimité**, le transfert au Syndicat d'Energie de l'Oise de la compétence « Maîtrise de la Demande en Energie et Energies Renouvelables (MDE/EnR) ».